



LES CAPITAINES, CES LAISSES POUR COMPTE

Les capitaines sont les grands oubliés du protocole pour la valorisation des carrières, des compétences et des métiers dans la police nationale signé par les deux syndicats majoritaires le 11 avril 2016 :

- aucune création d'échelon supplémentaire
- suppression de l'échelon exceptionnel en 2022
- maintien de la perte de rémunération lors de l'accès au grade de commandant

Face à ces injustices, l'Union des Officiers UNSA revendique des mesures simples et concrètes, notamment :

- la création d'un 11^e échelon
- la mise en place d'un 12^e échelon spécial non bloquant, à l'identique des commissaires de police.

**Du 30 novembre au 6 décembre, souvenez-vous.
Votez pour l'Union des Officiers UNSA !**

